

Presse Nationale

> Politique



Diplomatie : l'ambassadeur d'Israël fait ses adieux à la Côte d'Ivoire

En fin de mission, l'ambassadeur de l'Etat d'Israël en Côte d'Ivoire, Eli Ben-Tura, est allé faire ses adieux au Président Alassane Ouattara, le 02 juillet 2019 à Abidjan.

> Economie



7è forum Afrique-Corée du Sud : le développement de la pêche au centre des travaux

Le développement de la pêche est au centre des travaux du 7è forum Afrique-Corée du Sud qui se tiennent les 02 et 03 juillet 2019 à Abidjan. Le ministre ivoirien des Ressources animales et halieutiques, Kobénan Kouassi Adjoumani, a pris part à la cérémonie d'ouverture dudit forum qui réunit la Corée du Sud et les pays côtiers d'Afrique.



Abattoir de Port-Bouët : des box partent en fumée

Ce sont dix box sur 86 au total de l'abattoir de Port-Bouët qui sont partis en fumée dans la nuit du 1er au 02 juillet 2019, faisant de nombreux dégâts matériels. Heureusement, la salle d'abattage des animaux n'a pas été atteinte par le feu.



Appui aux structures décentralisées : 160,2 milliards de FCFA octroyés aux collectivités territoriales en 2018

A l'ouverture du séminaire de sensibilisation et d'information des représentants des collectivités territoriales, le 27 juin 2019 à Abidjan, le représentant du ministre de l'Economie et des Finances, Akpess Yapo Bernard, a révélé qu'en 2018, l'Etat a accordé 160,2 milliards de FCFA d'appui budgétaire aux collectivités territoriales pour soutenir le développement local.

> Société



Assassinat de femmes handicapées : la ministre Bakayoko-Ly Ramata apporte le soutien du gouvernement

La ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, Bakayoko-Ly Ramata, a apporté le 02 juillet 2019 à Abidjan, le soutien du gouvernement à l'Union nationale des Femmes handicapées de Côte d'Ivoire (UNFHCI), suite à l'assassinat de deux femmes handicapées dans les villes de Daloa et Katiola.



Compassion aux victimes des affrontements de Béoumi : , Mariatou Koné aux populations : « Non ! Ça suffit ! Ne vous laissez pas manipuler »

Suite à l'affrontement entre baoulé et malinké survenu les 15 et 16 mai à Béoumi et ayant occasionné 16 morts, 120 blessés et de nombreux dégâts matériels, la ministre ivoirienne en charge de la Solidarité et de la Cohésion sociale, Mariatou Koné, a exprimé le 29 juin la compassion du gouvernement aux familles des victimes et appelé à la vigilance. « On a compris que la rumeur est l'arme utilisée ici à Béoumi pour attiser la haine, la vengeance. On a aussi compris que les réseaux sociaux sont les moyens rapides de diffusion et de manipulation. Populations de Béoumi, quel est votre sens de la responsabilité lorsque des mains obscures essaient de vous diviser, vous envoient faire du mal à vos frères ? Je vous invite à vous éloigner des manipulations des hommes politiques », a insisté Mariatou Koné.



Amadou Gon Coulibaly jeudi à Akouédo

Le lancement solennel de fermeture de la décharge d'Akouédo et la cérémonie de lancement des travaux de réhabilitation dudit site se feront le 4 juillet 2019 sous la présidence du Premier Ministre, Amadou Gon Coulibaly.

> Politique



L'ex-maire du Plateau condamné à 20 ans de prison

En Côte d'Ivoire, l'ancien maire du Plateau, le quartier d'affaires d'Abidjan, a été condamné ce mardi 2 juillet à 20 ans de prison ferme pour détournement de fonds publics. En août 2018, Noël Akossi Bendjo avait été révoqué de ses fonctions après ces accusations. Cette figure du PDCI vit en exil à Paris depuis. Au sein du parti, ce jugement est vu, avant tout, comme le fruit d'une cabale politique.

> Economie



Cacao: la Côte d'Ivoire et le Ghana réunissent la filière à Abidjan

Un peu plus de trois semaines après leur ultimatum sur le prix du cacao, la Côte d'Ivoire et le Ghana réunissent tous les opérateurs de la filière à Abidjan, ce mercredi 3 juillet. Dans la capitale économique ivoirienne, les industriels du chocolat, les négociants et les autorités des deux géants africains du cacao vont négocier la mise en place du prix plancher exigé.

> Politique



Les résultats des consultations pour une CEI consensuelle bientôt connus

L'injonction de la Cour africaine des Droits de l'homme et des peuples (CADHP), à l'Etat de Côte d'Ivoire, pour la réforme de la Commission électorale indépendante (CEI), a fait l'objet de plusieurs consultations. Partis politiques et organisations de la société civile, ont à l'invitation du gouvernement participé aux échanges pour une CEI consensuelle avant les prochaines élections dans le pays. Selon le communiqué du ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, les propositions seront soumises au Conseil des ministres, afin qu'un projet de loi pour la recomposition de l'organe, soit voté.

> Société



L'hôpital général de Bouna doté d'un bloc opératoire et d'un pavillon de prise en charge des fistules obstétricales

Dans le cadre d'une tournée à l'Est de la Côte d'Ivoire, le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Eugène Aka Aouélé s'est rendu à Bouna, Bondoukou, Tanda et Koun-Fao du 27 au 29 juin 2019 et a, à l'occasion, visité plusieurs centres sanitaires. Le ministre Eugène Aka Aouélé a profité de son passage à Bouna pour inaugurer le bloc opératoire de l'Hôpital général et le pavillon de prise en charge des fistules obstétricales offert par l'Agence internationale de coopération coréenne (KOICA) avec l'appui technique du Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA).

> Culture



Tourisme et hôtellerie: De gros projets annoncés pour Assinie et San Pedro

A l'invitation de Siandou Fofana, ministre du Tourisme et des Loisirs, l'institution de développement de projets d'investissement et de gestion hôtelière française, Paris Inn, était récemment en mission de prospection en Côte d'Ivoire. A cette occasion, le groupe a affiché son intérêt pour les sites balnéaires du sud-est et du sud-ouest, notamment les zones d'intérêts touristiques prioritaires d'Assinie et de San-Pedro.



Arts et Culture : le gouvernement reconnaissant à 61 artistes pour leur contribution au rayonnement de la culture ivoirienne

En reconnaissance de leur contribution au rayonnement de la Côte d'Ivoire, le Président de la République Alassane Ouattara a institué en 2014 une pension de solidarité au profit d'artistes ayant porté haut le flambeau de la culture ivoirienne. A ce jour, 61 artistes issus de divers secteurs perçoivent à ce titre une allocation mensuelle de 300 000 FCFA. Ils sont musiciens, comédiens, chorégraphes, peintres, écrivains, cinéastes, etc. Ils ont marqué de leur art l'histoire culturelle de la Côte d'Ivoire et l'ont portée au-delà du carré ivoirien. Les artistes bénéficiaires saluent cet acte de reconnaissance et de solidarité de la nation. Une allocation qui, selon eux, améliore qualitativement leurs conditions de vie. (Source : CICG)

> Economie

Les travaux de réhabilitation du pont FHB réalisés à 35%



Lancés le 06 avril 2018, les travaux de réhabilitation du pont Félix Houphouët-Boigny (FHB) d'Abidjan, d'un coût de 41,776 milliards FCFA sont à ce jour à un taux de réalisation de 35%. Cette précision a été faite mardi par François Sacco au nom du groupement d'entreprises françaises Eiffage génie civil/SPIE fondations en charge des travaux lors d'une visite de chantier par le ministre de l'Équipement et de l'Entretien routier, Amédé Kouakou.



Une re-immatriculation des entreprises existantes prévues d'ici à août

Une re-immatriculation des entreprises existantes en Côte d'Ivoire est prévue d'ici à août 2019, a annoncé mardi le secrétaire d'Etat chargé de la Promotion des investissements, Essis Esmel, face aux députés de la Commission des affaires économiques et financières. M. Essis exposait notamment sur les motifs d'un projet de loi portant ratification d'une ordonnance instituant un identifiant unique pour l'immatriculation des entreprises en Côte d'Ivoire, adopté à l'unanimité en commission, par des députés en charge des questions économiques et financières.



Un nouveau Code des investissements pour impulser l'industrialisation

La Commission en charge des Affaires économiques et financières de l'Assemblée nationale ivoirienne, a voté mardi à l'unanimité un projet de loi ratifiant une ordonnance instituant un nouveau Code des investissements visant à accompagner l'industrialisation. Ce Code des investissements vise « une mobilisation massive des investissements privés et la promotion des secteurs prioritaires du Programme national de développement (PND 2016-2020) », a dit le secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé de la Promotion des investissements privés, Essis Esmel.

> Société



Jean Claude Kouassi à Bébou pour constater de visu l'ampleur des dégâts causés par l'orpaillage clandestin

Le ministre des Mines et de la Géologie, Jean Claude Kouassi, s'est rendu lundi sur les sites d'orpaillage clandestin de la localité de Bébou (environ 57km au sud d'Abengourou) pour constater de visu l'ampleur des dégâts causés par ce phénomène. Il s'est dit complètement horrifié par le spectacle offert sur ces sites qui s'étendent sur des espaces de plus de 200 km² avec des fosses de 100m de diamètre et d'environ 5m de profondeur. Le ministre Jean Claude Kouassi a félicité la brigade de répression des infractions au code minier dont l'action a permis de freiner ce désastre écologique par la saisie du matériel utilisé par les orpailleurs, notamment, 31 pelleteuses et l'arrestation de plusieurs d'entre eux.

> Sport



CAN 2019 : La Côte d'Ivoire croise le Mali en huitièmes de finales

La sélection nationale de Côte d'Ivoire croise lundi, sous le coup de 16h, au stade de Suez, son homologue du Mali, en huitièmes de finales de la 32^e édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de football qui se déroule en Egypte. Cette confrontation entre le Mali et la Côte d'Ivoire est un duel entre deux pays voisins qui se connaissent bien. Leurs dernières oppositions se sont soldées par des nuls mais au plan palmarès, la Côte d'Ivoire détient le plus grand nombre de victoires sur son adversaire.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement de Côte d'Ivoire en un clic

www.gouv.ci



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CIGG.
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CIGG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.